

Réf: Dossier N° 102241

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Missah SARL »

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE FEH KESSE , Lot  
119, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Missah SARL »

Objet : IMPORT-EXPORT-DISTRIBUTION-REPRESENTATION-  
ACTIVITES PROMOTIONNELLES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner  
en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de  
Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées  
de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées  
par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE FEH KESSE , Lot  
119, Ilot 17

Dirigeant(s) : M ABDOURAMANE BAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03727 du 03/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18471/GTCA/RC/2022 du 03/05/2022

